

Les funérailles de M. Mougin-Rusand ont eu lieu le 14 août, à l'église de Saint-Bonaventure.

Dans l'assistance, on remarquait de nombreux représentants du Clergé, du Barreau, de la Presse et des Sociétés Savantes de notre Ville.

Au cimetière, après les dernières prières de l'Eglise, M. Rougier, avocat, et rédacteur en chef du *Moniteur Judiciaire*, a prononcé un discours dans lequel il a rendu un juste hommage à la mémoire de M. Mougin-Rusand, en louant en lui l'héritier des vertus et des traditions d'honneur de plusieurs générations d'imprimeurs. Puis, après avoir rappelé le concours qu'il avait apporté personnellement, par son goût et ses recherches à tant d'œuvres de science, d'art, de littérature, qui ont honoré la ville de Lyon, il a ajouté, en terminant : « Son nom enfin reste attaché non seulement à tout ce qui a été tenté pour rendre plus prospère pour les patrons et les ouvriers la carrière typographique, mais encore au soulagement des misères publiques, par la création de cette œuvre, essentiellement lyonnaise, des Fourneaux de la Presse, dont il fut le trésorier et l'un des plus dignes promoteurs. »

« Une vie si bien remplie n'a pas seulement droit à l'estime des hommes, à la reconnaissance de ceux pour lesquels elle fut un bienfait, elle a droit aux récompenses infinies dont Dieu seul peut couronner le travail utile et persévérant, la bienfaisance et les vertus chrétiennes. »

Après ce discours, M. Félix Desvernay, président de la Société littéraire, a prononcé quelques paroles, pour témoigner, au nom de la Compagnie, qu'elle conservera, avec un sentiment de reconnaissance, le souvenir de M. Mougin-Rusand, à cause du concours utile et empressé qu'il lui a donné et de la part active qu'il avait prise à ses travaux.